

អង្គការពសហមេធាវីសំបុត្រកំណាចដើមបណ្តឹងរដ្ឋប្បវេណី

**Section des co-avocats principaux des parties civiles
Civil Party Lead Co-Lawyers' Section**

COMMUNIQUE DE PRESSE

DECES DE VANN NATH

Phnom Penh, le 6 septembre 2011 - Les avocats des parties civiles devant les CETC ainsi que les Co-avocats principaux pour les parties civiles ont appris le décès de Monsieur Vann Nath, l'une des rares victimes rescapées du Centre de Sécurité de Tuol Sleng (S-21), l'un des plus importants centres de sécurité sous le régime Khmer rouge. Les avocats, et les parties civiles qu'ils représentent présentent leurs sincères condoléances à la famille de Vann Nath et à ses proches.

Vann Nath s'est battu toute sa vie pour que justice soit rendue, pour que les victimes soient entendues et la vérité connue.

Vann Nath a témoigné et a été confronté à Duch, l'ancien Directeur de S-21, lors du procès 001. Son combat a été et restera un modèle d'intégrité et d'espoir. Malheureusement Vann Nath ne connaîtra pas la décision de la Cour suprême dans le procès de Duch, décision qui est attendue dans les prochains mois.

Le décès de Vann Nath nous rappelle l'impérieuse et urgente nécessité que le procès 002 s'ouvre au plus vite afin de permettre aux victimes des Khmers rouges de voir juger les présumés responsables des crimes qu'elles ont subis et de permettre, plus de 30 ans plus tard, une véritable réconciliation au sein de la société civile cambodgienne.

Vann Nath laisse son héritage, à travers ses peintures des atrocités qui se sont déroulées à S-21, une page de l'histoire cambodgienne qui ne doit jamais être oubliée.